

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Contrôle de Coagulation Spécial Normal

<b>1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ</b>	
<b>Dénomination du produit</b>	Contrôle de Coagulation Spécial Normal.
<b>Référence du catalogue</b>	C.BMD.SCCN180-01ML-A.
<b>Identification de la société</b>	BioMedica Diagnostics Inc. 94 Wentworth Road, PO Box 1030 Windsor, Nova Scotia CANADA B0N 2T0
<b>Contact de la société</b>	Téléphone de la société : 1-902-798-5105 Fax de la société : 1-902-798-1025 E-mail : info@biomedicadiagnostics.com Site Internet : www.biomedicadiagnostics.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	États-Unis, Canada, Porto Rico et îles Vierges 1-800-255-3924 International +1-813-248-0585 Australie 1-300-954-583 Brésil 0-800-591-6042 Chine 400-120-0751 Inde 000-800-100-4086 Mexique 01-800-099-0731 NUMÉRO DE CONTRAT MIS9591327
<b>2. IDENTIFICATION DES DANGERS</b>	
<b>Attention ! Chaque unité de matière première utilisée dans la préparation de ce produit a été testée selon une méthode autorisée par la FDA et s'est révélée non réactive à l'AgHBs et négative aux anticorps du VIH et du VHC. Cependant, aucune méthode de test connue ne peut offrir une garantie complète que les produits dérivés du sang humain ne transmettront pas l'hépatite, le sida ou d'autres maladies infectieuses. Ce produit, comme toute matière d'origine humaine, doit être manipulé comme une matière biologique potentiellement infectieuse.</b>	
<b>Classification GHS</b>	
<b>Pictogramme</b>	
 	
<b>Terme de mise en garde</b> Danger.	

<b>Mentions de danger</b>	
H305	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H320	Provoque une irritation oculaire.
H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.
<b>Conseils de prudence</b>	
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304 + P341	EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331	NE PAS faire vomir.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

<b>Effets éventuels sur la santé</b>	
<b>INHALATION</b>	Une exposition prolongée peut entraîner des étourdissements et une faiblesse générale.
<b>PEAU</b>	Un contact prolongé et/ou répété peut provoquer une irritation et/ou une dermatite. Le produit est non réactif à l'AgHBs et est négatif aux anticorps du VIH et du VHC. Cependant, la matière doit être manipulée comme étant potentiellement infectieuse.
<b>YEUX</b>	Peut provoquer une irritation oculaire.
<b>INGESTION</b>	Peut provoquer une irritation du tube digestif.
<b>CHRONIQUE</b>	Aucune information trouvée.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Remarque : seuls les composants jugés dangereux par la législation canadienne en matière d'environnement sont énumérés ci-dessous.

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage	Numéro EINECS
26628-22-8	Azoture de sodium	< 1 %	247-852-1

<b>4. PREMIERS SECOURS</b>	
<b>YEUX</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Demander immédiatement un avis médical.
<b>PEAU</b>	Rincer la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Demander un avis médical.
<b>INGESTION</b>	Si la victime est consciente et alerte, il faut lui donner 2 à 4 verres de lait ou d'eau. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Demander un avis médical.
<b>INHALATION</b>	Transporter immédiatement la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Demander immédiatement un avis médical.

<b>5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	
<b>GÉNÉRALITÉS</b>	Porter un appareil respiratoire autonome à la demande, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent), et un équipement de protection complet.
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse chimique.
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b>	Sans objet.
<b>POINT D'ÉCLAIR : LIMITE INFÉRIEURE (%)</b>	Non disponible.
<b>POINT D'ÉCLAIR : LIMITE SUPÉRIEURE (%)</b>	Non disponible.
<b>RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b>	Sans objet.

<b>6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS</b>	
<b>GÉNÉRALITÉS</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié, comme indiqué à la section 8.
<b>DÉVERSEMENTS/FUITES</b>	En cas de déversement, balayer le solide ou absorber le liquide avec une matière inerte, puis placer dans un récipient pour produits contaminés. Porter des équipements de protection.

<b>7. MANIPULATION ET CONSERVATION</b>	
<b>MANIPULATION</b>	Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion et l'inhalation.
<b>CONSERVATION</b>	Conserver à une température comprise entre 2 °C à 8 °C dans le récipient d'origine et protéger de la lumière du soleil. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

<b>8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	
<b>CONTRÔLES D'INGÉNIERIE</b>	Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler les niveaux de polluants atmosphériques. Les installations qui conservent ou utilisent ce matériel doivent être équipées d'un dispositif de lavage oculaire et d'une douche de sécurité.

LIMITES D'EXPOSITION	Nom chimique	ACGIH	NIOSH	OSHA
	Azoture de sodium	0,29 mg/m <sup>3</sup> Plafond (sous forme de NaN <sub>3</sub> ) 0,11 ppm Plafond (vapeur, sous forme d'acide hydrazoïque)	0,1 ppm Plafond (sous forme de HN <sub>3</sub> ) ; 0,3 mg/m <sup>3</sup> Plafond sous forme de NaN <sub>3</sub>	
<b>PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE</b>	Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité appropriées pour éviter l'exposition des yeux.			
<b>PROTECTION DE LA PEAU</b>	Porter des vêtements et des gants appropriés pour éviter l'exposition de la peau.			
<b>PROTECTION RESPIRATOIRE</b>	Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont ressentis, suivez les règles de l'OSHA concernant les appareils respiratoires, qui se trouvent dans le 29 CFR 1920.134 ou la norme européenne EN 149.			
<b>AUTRE/PROTECTION GÉNÉRALE</b>	Suivre les procédures générales de sécurité des laboratoires.			

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
<b>ASPECT</b>	Solide.
<b>COULEUR</b>	Tampon.
<b>ODEUR</b>	Inodore.
<b>pH</b>	Aucune information trouvée.
<b>PRESSION DE VAPEUR</b>	Aucune information trouvée.
<b>DENSITÉ DE VAPEUR</b>	Aucune information trouvée.
<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Aucune information trouvée.
<b>VISCOSITÉ</b>	Aucune information trouvée.
<b>POINT D'ÉBULLITION</b>	Aucune information trouvée.
<b>POINT DE FUSION</b>	Aucune information trouvée.
<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b>	Soluble dans l'eau.
<b>DENSITÉ</b>	Aucune information trouvée.
<b>FORMULE MOLÉCULAIRE</b>	Sans objet.
<b>POIDS MOLÉCULAIRE</b>	Aucune information trouvée.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
<b>STABILITÉ</b>	Stable à des températures et des pressions normales.
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Aucune signalée.
<b>INCOMPATIBILITÉS</b>	Oxydants puissants, métaux de transition.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Aucun.
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	N'a pas été signalée.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

	<b>Azoture de sodium</b>
<b>Numéro CAS</b>	26628-22-8.
<b>Numéro RTECS</b>	VY8050000.
<b>DL50/CL50</b>	Oral — rat — 27 mg/kg. Cutané — lapin — 20 mg/kg.
<b>CARCINOGENICITÉ</b>	Non répertorié comme cancérigène par le CIRC, l'OSHA ou le NTP.
<b>ÉPIDÉMIOLOGIE</b>	Lapin — irritation cutanée légère — 24 h. Lapin — irritation oculaire sévère.
<b>TÉRATOGENICITÉ</b>	Aucune information disponible.
<b>REPRODUCTION</b>	Aucune information disponible.
<b>MUTAGÉNICITÉ</b>	Aucune information disponible.
<b>NEUROTOXICITÉ</b>	Aucune information disponible.
<b>AUTRE</b>	Aucune information disponible.
<b>Remarque : les effets sur la santé ci-dessus reposent sur une extrapolation des données relatives à l'ingrédient pur du produit. À notre connaissance, aucun effet sur la santé n'a été identifié pour le mélange de produits dans des conditions de travail normales.</b>	

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écotoxicologique disponible sur le produit. L'azoture de sodium est toxique pour les poissons (0,98–8 mg/l et pour le plancton 5–14 mg/l). Utilisation conforme aux bonnes pratiques de laboratoire. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique mis au rebut est classé comme un déchet dangereux. Les directives de l'EPA des États-Unis pour la détermination de la classification sont énumérées dans le 40 CFR Part 261.3. En outre, les producteurs de déchets doivent consulter les réglementations nationales et locales en matière de déchets dangereux afin de garantir une classification complète et précise.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT — Non soumis à réglementation.**

**TDG — Non soumis à réglementation.**

**IATA — Non soumis à réglementation.**

**IMDG/IMO — Non soumis à réglementation.**

**ICAO — Non soumis à réglementation.**

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TSCA

Le **numéro CAS** 26628-22-8 figure dans l'inventaire TSCA.

Liste des rapports sur la santé et la sécurité

Aucun de ces produits chimiques ne figure sur la liste de notification de la santé et de la sécurité.

Règles de test chimique

Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est soumis à une règle de test chimique.

Section 12b

Aucun de ces produits chimiques n'est répertorié dans la section 12b du TSCA.

Règle de nouvelle utilisation significative du TSCA

Aucun des produits chimiques contenus dans cette matière n'a de règle de nouvelle utilisation significative (SNUR) dans le TSCA.

### SARA

Substances dangereuses CERCLA et QR correspondants

**Numéro CAS** 26628-22-8 : QR final de 1 000 lb ; QR final de 454 kg.

SARA Section 302 Substances extrêmement dangereuses

**Numéro CAS** 26628-22-8 : TPQ de 500 lb. (Cette matière est un solide réactif. Le TPQ n'est pas fixé par défaut à 10 000 livres pour les formes non pulvérulentes, non fondues, non solvables.)

Codes SARA

**Numéro CAS** 26628-22-8 : aigu, chronique, réactif.

Section 313

Cette matière contient de l'azoture de sodium (numéro CAS 26628-22-8) mais pas à une concentration suffisamment élevée pour être déclarée en vertu de la section 313 du SARA Title III et du 40 CFR Part 372.

### Clean Air Act

Cette matière ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux. Cette matière ne contient aucun destructeur d'ozone de classe 1. Cette matière ne contient aucun destructeur d'ozone de classe 2.

### Clean Water Act

Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée comme substance dangereuse dans le cadre du CWA. Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée comme polluant prioritaire dans le cadre du CWA. Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée comme polluant toxique dans le cadre du CWA.

### OSHA

Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est considérée comme hautement dangereux par l'OSHA.

### ÉTAT

L'azoture de sodium figure sur les listes de droit de savoir des États suivants : Californie, New Jersey, Pennsylvanie, Minnesota, Massachusetts.  
Californie — Pas de niveau de risque significatif : aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée.

### **Label européen conformément aux directives de la CE**

Symboles de danger : Phrases de risque T+ N :

R 28 Très toxique en cas d'ingestion.

R 32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité :

S 28A Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible en lui montrant l'étiquette).

S 60 Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/fiches de données de sécurité.

### **WGK (Danger/Protection de l'eau)**

**Numéro CAS 26628-22-8 : 2.**

### **Canada**

Le **numéro CAS 26628-22-8** figure dans la liste LIS du Canada. Ce produit a une classification SIMDUT de D1A, D2B, F.

Le **numéro CAS 26628-22-8** figure sur la liste de divulgation des ingrédients du Canada.

**Remarque : les effets sur la santé ci-dessus reposent sur une extrapolation des données relatives à l'ingrédient pur du produit. À notre connaissance, aucun effet sur la santé n'a été identifié pour le mélange de produits dans des conditions de travail normales.**

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

RÉVISION DE LA FDS : rév 01 (04JAN2021).

Les informations susmentionnées sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations dont nous disposons. Toutefois, ni le fournisseur nommé ni aucune de ses filiales n'assume une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, aucune garantie ne peut être donnée que ce sont les seuls risques.

Cette fiche de données de sécurité caractérise le produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Elle ne représente pas une garantie des propriétés du produit.